

CHALLENGE DU FAIR-PLAY **Modification dénomination**

Article 1

Participent à l'attribution des prix de ce challenge des Clubs ayant des équipes disputant des matchs au niveau District **D 1** Loire à **D 5** Seniors, ainsi que le « Foot Loisir » **Promotion, 1^{ère} et 2^{ème} Séries, toutes Poules confondues et** la catégorie **U 18** Excellence et **Féminines Excellence à 11**. Ce challenge sert aussi à départager des équipes classées au même rang dans des Poules différentes, pour la détermination des accessions et des relégations.

Article 2

Les prix suivants sont attribués :

SENIORS

D 1

1^{er} prix : 600 € - 2^{ème} prix : 450 €

D 2

1^{er} prix : 600 € - 2^{ème} prix : 450 €

D 3

1^{er} prix : 600 € - 2^{ème} prix : 450 €

D 4

1^{er} prix : 600 € - 2^{ème} prix : 450 €

D 5

1^{er} prix : 600 € - 2^{ème} prix : 450 €

FOOT LOISIR

Promotion : 1^{er} prix : 600 € - 2^{ème} prix : 450 €

1^{ère} Série : 1^{er} prix : 600 € - 2^{ème} prix : 450 €

2^{ème} Série : 1^{er} prix : 400 € - 2^{ème} prix : 250 €

U 18

Excellence

1^{er} prix : 600 € - 2^{ème} prix : 450 €

Féminines Excellence à 11 : 1^{er} prix : 600 € - 2^{ème} prix : 450 €

Article 3 Points de pénalisation :

SANCTIONS	PENALITES
Inscription au Fichier	5 points
Match avec sursis	10 points
Matchs fermes suite à avertissements	20 points
Matchs fermes suite à exclusions temporaire	20 points
Matchs fermes 1 à 3 matchs	30 points
Matchs fermes 4 à 6 matchs	40 points
Matchs fermes 7 à 12 matchs	50 points
Matchs fermes plus de 12 matchs	60 points
Suspension de 1 à 3 mois	30 points
Suspension de 4 à 6 mois	40 points
Suspension de plus de 6 mois	60 points
Pénalité au club ou à l'équipe	30 points
Forfait simple	30 points
Forfait général	Exclusion

Article 4

Le classement s'effectue par division, toutes Poules confondues et va par ordre croissant des pénalités.

Article 5

Ce challenge prend en considération les matchs de championnat.

Article 6

En cas d'égalité c'est le classement sportif, le nombre de points dans chaque Division qui déterminera les gagnants.

Article 7

La Commission des Règlements du District a la charge d'établir le classement final du challenge du Fair-Play.

Article 8

Le District se réserve le droit, et en dernier ressort, de traiter tous les cas non prévus au présent règlement.